



AVIS PUBLIC

BUDGET 2022 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'à la séance extraordinaire de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, le mardi 25 janvier 2022 à 19 h, par vidéoconférence, le conseil municipal adoptera le budget 2022 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

Lors de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ce budget et sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023-2024.

DONNÉ à Pointe-des-Cascades ce 17^e jour de janvier 2022.


Serge R Raymond
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Serge R Raymond, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 janvier 2022, entre 16 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 janvier 2022.


Serge R Raymond
Directeur général secrétaire-trésorier